

OPTION CINEMA AUDIOVISUEL
CLASSE DE TERMINALE
Option facultative

En option cinéma-audiovisuel, l'enseignement s'organise autour d'une dominante annuelle. Après avoir étudié la représentation du réel en classe de première, les élèves sont invités à se concentrer sur la notion du **point de vue**, autrement dit « l'ensemble des choix et partis pris qui fondent le regard de l'auteur et déterminent celui du spectateur ».

Objectifs

Amener l'élève à :

- **savoir** réutiliser les outils et les démarches nécessaires à la réalisation d'une fiction ;
- **s'approprier** la notion de « point de vue » au cinéma ;
- **acquérir** une culture cinématographique de qualité ;
- **identifier** les enjeux du cinéma contemporain.

Présentation

L'enseignement de cinéma et audiovisuel est constitué d'un **ensemble commun** obligatoire et d'un **ensemble libre**. Les deux tiers du temps de classe sont consacrés à l'ensemble commun obligatoire.

L'élève constitue au fil de l'année son « carnet de bord » qui intègre l'ensemble des informations concernant son projet et ses étapes successives de réalisation, dans l'optique de la présentation orale du Bac.

En cours, les élèves sont invités à participer à différents travaux :

Expérimentation et création

- choisir un sujet, un genre, un support ;
- choisir un type de narration (temps, espace, point de vue) ;
- choisir une mise en scène et diriger des acteurs ;
- choisir une image (mouvements de caméras, lumière, couleurs) ;
- choisir un son ;
- choisir un montage (rythme, ponctuation).

Lecture et analyse

- études comparées de montages cinématographiques, à partir d'analyses de films ;
- intégration des travaux de classe dans le corpus d'étude.

Rencontres avec des auteurs

- travaux à partir de documents ;
- rencontre avec des professionnels du secteur (scénaristes, réalisateurs, décorateurs, critiques...).

L'ensemble commun obligatoire

Il comporte une partie consacrée à la pratique artistique du cinéma et une approche culturelle. Le programme de cet ensemble s'articule autour de la notion de point de vue.

La pratique artistique

Elle consiste en la réalisation d'exercices progressifs et la préparation d'un projet cinématographique collectif ou individuel en vue de le présenter au bac.

Pour les exercices, les élèves peuvent par exemple:

- filmer une situation d'après le regard des différents personnages (différents points de vue)
- multiplier les types de montage d'une même séquence pour en multiplier les interprétations possibles.

L'approche culturelle

Les principaux genres cinématographiques

- le film d'aventure ;
- le film musical ;
- le thriller ;
- le mélodrame ;
- le péplum...

Les formes singulières

- le court métrage ;
- le cinéma d'animation...

L'ensemble libre

L'équipe de professeurs qui prend en charge cet enseignement choisit librement son déroulement.

À titre d'exemple, l'équipe pédagogique pourra inviter les élèves à :

- revenir sur un point complexe de l'ensemble commun obligatoire ;
- approfondir l'approche théorique du cinéma : sa place dans la société, son statut par rapport aux autres arts, le point de vue en peinture...
- élargir l'étude à d'autres enseignements du programme (en comparant par exemple l'écriture littéraire et l'écriture cinématographique, le fonctionnement des outils numériques...)
- aborder, en guise de conclusion, l'accès aux métiers du cinéma.